

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

# NOUVELLES POLITIQUES

## NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

TROISIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

QUINTIDI 5 Pluviôse.

Samédi 24 Janvier 1795.

*Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, Feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n°. 500, au coin de la rue TABERNE. Le prix de la Souscription est actuellement, et à compter du 1<sup>er</sup> pluviôse, de 60 liv. par an, de 27 liv. pour six mois, et de 15 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égarent, et adressées franches au citoyen CHAS-FONTAILLÉ. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style.)*

### AVIS IMPORTANT.

*Lorsque les propriétaires de cette feuille se virent obligés, par le renchérissement de toutes les dépenses de sa composition, d'en augmenter légèrement le prix, ils calculerent moins leurs avantages que le desir de satisfaire le public au moins de frais possibles pour les souscripteurs. Aujourd'hui l'augmentation progressive de toutes les matières, et le décret de la convention qui fixe à moitié en sus le port des journaux, les forcent à un nouveau renchérissement. Ainsi les abonnemens, à dater du premier pluviôse, seront fixés au taux indiqué ci-dessous.*

### ANGLETERRE.

*De Londres.*

On a vu dans le discours de Fox, que nous avons rapporté, avec quelle force & quelle supériorité de raison & de logique, il a foudroyé le système guerroyant du ministre Pitt. Son éloquence entraînée & persuadée, elle montre que l'Angleterre a besoin de la paix, qu'elle peut demander sans honte à la France, qu'elle peut l'obtenir avec toute sûreté possible du gouvernement actuel de la république, & que le moment de réussir en cela peut fuir avec une célérité qui ne permettra plus à l'Angleterre d'en retrouver un aussi favorable.

Qui ne croiroit qu'après cet aperçu rapide & vrai du discours de Fox, il a dû triompher des sophismes de Pitt, son antagoniste? Cependant, ce dernier a obtenu tout ce qu'il demandoit, impôts, emprunts, continuation de la guerre, même sans prendre la peine de montrer à la nation le but possible de la continuation des hostilités, tout les chances deviennent de jour en jour plus dangereuses pour l'Angleterre. Pitt a plus employé, dans le discours qu'on va lire, le levier des passions qu'il a exercées contre les Français, que la force de la raison qui devoit contre son système, & il a réussi. Dictateur des trois royaumes, il s'est conduit d'après les principes de ses prédécesseurs & de son père; il a exposé que l'An-

gleterre étant un état commerçant, il s'étoit cru obligé d'exterminer, par tous les moyens possibles, le commerce des Français, en semant parmi eux tous les germes destructifs de sédition; d'anarchie, de désordre, de despotisme & de famine; il est convenu qu'il avoit été parfaitement secondé par ce parti qui s'intituloit en France le parti patriotique par excellence, & qui a réussi en 15 mois, à peu près, à tout détruire, à tout désorganiser, & à courber sous la fermeté & la guillotine tous les hommes dont la moralité pouvoit contrarier le despotisme de son tyran délégué, de Robespierre.

Nos papiers de l'opposition prétendent qu'il a existé un projet de Pitt de faire avec Robespierre une sorte de paix, à l'aide de laquelle le commerce de la France auroit été influencé par l'Angleterre, comme ceux de Hollande & de Portugal, qui ont cessé bientôt d'être des puissances maritimes, quand l'Angleterre se chargea de défendre leurs intérêts commerciaux contre tous venans.

Cette assertion n'est gueres prouvée; mais on peut au moins croire à sa possibilité, quand on a vu la docilité, disons plus, la constance avec laquelle les héritiers de Robespierre ont obéi & obéissent encore aux impulsions de Pitt, en mettant tout en usage pour faire renaitre en France le régime désastreux & destructif de la terreur. Les derniers avis reçus de Paris nous apprennent, il est vrai, que la résurrection de ce système éprouve de grandes difficultés; il est donc possible que Pitt revienne à la logique de Fox. Mais tant qu'il sera ministre, il est hors de doute qu'il s'occupera d'abord de son métier de ministre, qui est de faire la guerre à une nation dont il redoute l'énergie croissante avec ses victoires.

Quoi qu'il en soit voici le discours de Pitt, le ministre d'Angleterre applaudi par tous les intéressés des trois royaumes à la continuation de la guerre.

« Ce n'est pas à ceux qui ont de tout temps approuvé la guerre actuelle que je m'adresse; c'est à ceux qui, après l'avoir conciliée, veulent y renoncer à cause des revers de la dernière campagne. Ils refusent leur adhésion à

L'adresse au roi, parce qu'ils craignent qu'en l'adoptant, on ne s'interdise à jamais la paix avec la république française. Ils se trompent. L'adresse porte seulement que nous ne pouvons traiter avec le gouvernement de France, tel qu'il est, parce qu'il n'a aucune stabilité. Mais où est le besoin de demander la paix? Sommes-nous sans ressources, sans espérances? Sans doute dans le cas d'un épouvantable nous pourrions rechercher la paix. Mais elle ne me paraîtra jamais solide, si la France ne redevient monarchie, ou si du moins son gouvernement n'éprouve quelques changemens intermédiaires. D'abord les membres que je combats trouvoient la guerre juste & nécessaire. Leurs discours m'étonnent aujourd'hui. N'ont-ils plus à redouter ce système qui les épouvantoit tant autrefois, cette cruauté, cette anarchie, cette impiété avec lesquelles est incompatible le maintien d'une société policée?

» Il a plu à l'impénétrable providence de faire triompher la France par tout où elle s'est montrée. Ne succombons pas, du moins, sans avoir déployé tous nos efforts. Pour moi, je ne veux abandonner le combat, que quand mon excuse sera dans l'entière impuissance de le soutenir.

» Mon ami, M. Canning, a proposé, en poursuivant la guerre avec vigueur, de rechercher les moyens de faire la paix. Il croit que la dernière révolution de France nous en facilitera les moyens. On lui a déjà répondu que ce changement n'étoit guères que celui des noms. Ceux qui ont renversé Robespierre, ont maintenu le système révolutionnaire. Il est vrai qu'ils ont substitué la douceur à la cruauté. Cependant leur haine pour l'Angleterre est toujours la même. Leurs principes sont ceux qui triomphoient avant Robespierre, dans le tems où on nous déclare la guerre. C'est toujours la même théorie de liberté & d'égalité mal entendue & destructive de tout ordre social. Notre système politique est une éternelle satire contre le leur. Ils cherchent moins des conquêtes, que la destruction de tous les gouvernemens. Pensez-vous que leurs étonnans succès aient en cela réformé leurs idées?

» Croit-on possible de bâtir la paix sur les bases posées ici par M. Canning? Croit-on que le commerce reprendra sa liberté? Que les flottes, les armées seront licenciées de part & d'autre? Croit-on qu'il soit possible d'empêcher une correspondance coupable entre les deux pays? Non, la contagion des principes français sera toujours également redoutable. La fin des hostilités ne seroit point celle des dangers. Ils menaceroient & nous, & ceux que nous avons le plus intérêt de défendre. Quel seroit le terme de ce repos tumultueux? Licenciés vos armées, comment les rassembleriez vous, si vous êtes attaqués? Licenciés vos forces, & affoiblis sous tous les rapports, vous avez à combattre un ennemi pour qui la paix est aussi impossible que la guerre seroit difficile pour vous. Et comment recréerez-vous la coalition?

» Si les français attaquent dans la suite la Hollande, la Prusse, l'Autriche, comment déterminerez-vous l'Angleterre à rentrer en lice, après avoir fait le honteux aveu de votre infériorité, au même moment où tant d'alliés vous secondent? Que sera-ce, si je vous prouve qu'on vous conseille la lâcheté à une époque où vos ennemis touchent à l'épuisement?

» On vous a dit que si la guerre cesse, la France se donnera un gouvernement plus sage. Est-ce à nous, sur des chances aussi incertaines, à nous exposer aux plus grands malheurs? Je ne veux donc point de paix en ce mo-

ment, à moins que vous ne me démontriez que la France a plus de moyens de poursuivre long-temps la guerre. Eh! quelle paix pourrions-nous obtenir? Nous criferions notre honneur en pure perte, & par un espoir très-mal fondé. Nous conseillera-t-on d'abandonner aux Français les Pays-Bas autrichiens? non, sans doute. On dit que le vrai motif de la guerre n'existe plus, parce que la Hollande négocie avec la France. Eh bien! soutiens que la Hollande ne peut jouir de quelque liberté, qu'autant que nous continuerons la guerre. Que la paix regne entre les deux pays, & la France est un frein & sans contre-poids. Qui peut répondre qu'elle sentira à la paix à des conditions honorables, & sans prévaloir d'une prétendue supériorité? A-t-elle modifié le décret du 13 avril, qui porte que les préliminaires de paix seront l'unité & l'indivisibilité de sa république?

» Quoi! après deux ans de guerre, vous avez obtenu comme indemnité la possession des colonies françaises, & vous y renoncerez pour acheter la paix? De telles idées ne peuvent être adoptées, qu'autant que l'impossibilité de continuer la guerre aura été prouvée. Soit sûr que le *statu quo* ne seroit point accepté. Est-ce à nous à descendre au langage de la foiblesse & à l'attitude de la prière?

» Je ne veux point dissimuler les désastres de la dernière campagne. Je ne cacherai point les blessures profondes reçues par les deux grandes puissances militaires de l'Europe. Mais les guerres précédentes ne présentent-elles pas des prodiges dus à l'énergie & à la persévérance du peuple anglais. Ne faut-il juger des ressources des puissances belligérantes que par des batailles perdues, & des envahis? Ce calcul seroit faux dans cette guerre sur & vis-à-vis de nous.

» La guerre d'aujourd'hui ne dépend que des finances. Nous avons l'avantage des ressources pécuniaires & acquisitions territoriales. La France a plus perdu en territoire & en numéraire que toutes les puissances réunies.

» J'entends dire que les ressources de nos ennemis sont inépuisables. Quels étoient leurs moyens? les réquisitions & la saisie des propriétés. Mais ces moyens étoient le vrage du despotisme & de la terreur. Ils diminuent la terreur. Les dépenses de la France depuis la révolution sont de 480 millions sterling dont 320 ont été dépensés par la guerre. Je n'ai pas besoin de comparer vos dépenses à ces sommes énormes. Est-ce donc vous qui serez les premiers? On prétend que ce que la France a dépensé elle peut le dépenser encore. Non, ce n'est pas dans les revenus croissans qu'ils ont trouvé ces ressources. C'est dans un papier monnoie multiplié sans mesure. La convention convient qu'elle ne peut en émettre davantage sans se ruiner entièrement, sans accroître continuellement la cherté des denrées.

» Depuis 1793, on s'aperçoit qu'il y a trop de papier qu'il tombe dans un discredit progressif; que la terre seule avoit pu lui conserver une apparente valeur. Les lois sur le *maximum*, qui se sont écroulées sous Robespierre; de là les défenses de cesser son commerce d'abandonner ses manufactures, sous peine de 20 ans de fers; moyens forcés qui ne pouvoient durer à cause de leur violence même, qui avoient besoin d'avoir appui les guillottes permanentes, la féroce extrême des représentans en mission, & ces nuées de comités révolutionnaires qui s'emparoit de tout, & dont la monnaie à 26 millions sterling.

riez que la France  
votre long-temps  
obtenir? Nous  
& par un dés  
on d'abandon  
non, sans do  
existe plus, pa  
nce. Eh bien  
r de quelq  
la guerre. Qu  
a France est  
ondre qu'elle  
rables, & sans  
A-t-elle mo  
les prélimin  
sa république  
vous avez ob  
lonies françai  
paix? De t  
ant que Pimpe  
prouvée. Se  
pté. Est-ce à  
& à l'attitude  
ésastres de la  
les blessures  
missances milit  
tées me présen  
vérence du pe  
ces des puiss  
lues, & des  
té guerre sur  
l que des lim  
écarnaires &  
lus perdu en  
missances réun  
nos ennemis  
? les réquisi  
yens étoient  
ils diminuent  
puis la révol  
5 ont été dé  
parer vos dé  
qui serez ép  
France a dé  
est pas dans  
ressources.  
mesure. La  
mettre devant  
me continuele  
a trop de pa  
f; que la te  
ente valeur  
it écroulé  
er son com  
eine de 20  
durer à cap  
soin d'avoir  
éroce extrava  
ées de com  
é, & dont la

» Dira-t-on que, quoique la terreur soit détruite, on peut en maintenir les effets? Non : la preuve en est que déjà les loix du *maximum* sont inexécutées, & que les assignats perdent 75 pour 100. Tallien lui-même a avoué que le crédit des assignats ne pouvoit se soutenir, si on ne diminuoit les dépenses & le nombre des armées.

» Il est trop tard pour m'étendre en ce moment sur la réquisition des personnes & des propriétés. Mais peut-elle continuer sans la terreur? J'ai bien d'autres choses à dire; j'y reviendrai dans une autre séance.

» On me dit que depuis la terreur détruite, les François raniment le commerce & l'agriculture. On ne guérit pas ainsi en un jour une plaie si profonde! Quels moyens ont-ils d'ailleurs de nourrir leur commerce & leur agriculture? toujours des assignats discrédités. Il n'est pas même en leur pouvoir de rebâtir la terreur: il est bien plus difficile de la ressusciter, que de la maintenir quand elle existoit.

» Soyez persuadés que si vous donnez la paix aux François, vous leur laissez le temps de ramasser leurs ressources & leurs moyens. Si vous les pressez avec vigueur, vous les forcez de créer de nouveaux assignats, & vous hâtez leur épuisement. Ils ne peuvent soutenir long-temps des armées aussi nombreuses.

» Quand même la Hollande feroit la paix, & que la Prusse ne nous secourroit que faiblement, nous pouvons avoir sur le continent des forces également redoutables, & agir avec plus de succès.

» Les autres puissances ont les yeux fixés sur vous. Si vous leur fournissez les moyens de faire de grands efforts, vous obligez la France à en faire aussi, & elle périt d'imminution. Montrez de l'énergie, & vous serez secondés par les puissances d'Italie & par l'Espagne; & par là vous atteignez le but que j'ai déjà marqué: vous forcez les François à rentrer dans les bornes de leur propre territoire. Je conclus donc à l'adoption de l'adresse au roi ».

*Suite des autres débats entamés précédemment.*

M. Burdon, nouvellement passé du côté de l'opposition, déclare qu'il se croit tenu de voter les subsides quoiqu'il ait protesté contre la guerre: il pense que la question n'est plus, *ferons-nous la guerre ou la paix?* La guerre est décrétée, & en conséquence il vote pour les subsides.

M. Thornton, qui se trouve dans le même cas, déclare aussi qu'il se sait bon gré d'avoir appuyé l'amendement proposé dans la dernière séance; mais je ne l'ai pas fait, dit-il, dans l'espérance de voir terminer la guerre par la négociation, quoiqu'il soit du devoir des ministres d'essayer des moyens pacifiques. La contre-révolution ne sauroit s'effectuer par la force des armes, mais une paix pourroit l'amener: quant à moi, je vois du danger de tous côtés. Je crois, au reste, que l'emprunt s'est fait d'une manière honorable, & je vote, en conséquence, pour les subsides.

M. Pitt remercie le préopinant de sa bonne foi, & il recommande l'exemple à tous ceux qui ont voté comme lui, & qui sont également tenus d'affirmer le bras du gouvernement. Il annonce qu'il fera tout ce qui dépend de lui pour amener une discussion particulière sur l'emprunt impérial; ce qui est difficile, vu la liaison intime de cette question avec le tableau général qu'il doit présenter sur *les voies et les moyens*. Il prévient la chambre que lundi

( 5 janvier ) il demandera que la discussion soit fixée au 20 du même mois. Il défie qu'on apporte la moindre preuve d'une influence quelconque exercée par le gouvernement en vertu de l'emprunt. C'est un moyen extraordinaire, dit-il, d'établir un système d'influence par l'opération d'un emprunt, dont la valeur dépend des chances de la guerre. S'il étoit question de paix, ce raisonnement pourroit avoir quelque force; mais la paix ne devoit-elle pas faire hausser les fonds publics dans les circonstances actuelles. Je suis persuadé que les honorables membres de l'autre côté ne disconviendront pas que l'empereur ne soit un allié nécessaire; & je demande, d'après cela, si je devois me présenter au parlement sans être en état de lui faire le tableau des forces qu'il peut opposer à l'ennemi. Voilà les motifs de ma conduite; je suis prêt à les discuter au moment convenu.

M. Wilberforce, auteur de l'amendement sur l'adresse, se croit cependant tenu de voter les subsides.

M. Duncombe est d'un avis contraire.

M. Fox pense que l'empereur ne peut pas continuer la guerre d'une manière vigoureuse, attendu que les electeurs demandent la paix: il croit que le danger qui menace de plus près l'Angleterre, vient du peu d'activité qu'on a mise dans les opérations navales. Chaque *schelling* qui peut être employé, ajoute-t-il, à la construction des vaisseaux de guerre dans toutes les parties de cette isle où il se trouve des chantiers, est mal employé si on en fait quelque autre usage; chaque individu qu'on peut retirer de l'armée du continent pour renforcer la marine, est mal placé s'il reste sur le continent. Nos opérations navales doivent répondre à notre puissance.

M. Martin parle dans le même sens.

*( La suite à demain. )*

FRANCE.

*De Paris, le 5 pluviôse.*

Hier matin, les thermometres sont descendus à dix-sept degrés au-dessous de la glace. Ce froid rigoureux, & qui assiége particulièrement les pauvres, a déterminé le gouvernement à faire distribuer à 20 sols des fatourdes à Fisle Louvier, tandis que les regratiers les vendent 3 liv. 10 sols dans leurs boutiques.

CONVENTION NATIONALE.

Présidence du citoyen ROVERE.

*Suite de la séance du 3 pluviôse.*

Nous allons faire connoître le rapport de Caubaodrés sur les individus de la famille Capet, actuellement en France.

Il n'y a que deux partis à prendre, a-t-il dit, à l'égard des individus dont il s'agit, ou il faut les rejeter tous du territoire de la république, ou il faut les y retenir en captivité.

En les retenant, on peut craindre qu'ils ne soient, au milieu de nous, une source intarissable de désordres & d'agitations; que leur présence ne serve de prétexte aux malveillans pour calomnier la convention nationale, & pour tenter par des impulsions de royalisme, de diviser le peuple, qui veut la république avec ses représentans qui l'ont fondée, qui l'ont soutenue, & qui la soutiendront contre tous les efforts des conspirateurs.

Au contraire, si ces individus sont libérés, n'est-ce pas mettre entre les mains de nos ennemis un dépôt funeste, qui peut devenir un sujet éternel de haines, de

vengeances & de guerres ? N'est-ce pas donner un centre & un point de ralliement aux lâches déserteurs de la patrie ? N'est-ce pas leur offrir l'occasion de renouveler avec plus de fureur leurs efforts & leurs tentatives criminelles ?

Telles sont, citoyens, les idées qui s'offrent d'abord à l'esprit de ceux qui veulent arrêter leur attention sur la question qui nous occupe. Le premier devoir de vos comités étoit de vous en présenter l'aperçu ; il leur reste à vous retracer quelques observations qui ne sont point étrangères à l'objet de ce rapport, puisqu'elles ont servi de point d'appui à l'avis que vos comités ont cru devoir adopter.

Il ne faut pas se le dissimuler ; lorsque l'on examine d'où provient cette inquiétude, cette sorte de mal-aise dont tout le monde se plaint, on est forcé d'en attribuer les causes à ceux qui cherchent à persuader au peuple que le gouvernement républicain ne peut durer long-tems.

Que ces hommes agissent pour établir la royauté ou leur propre tyrannie, qu'ils déguisent leurs desseins en dénaturant les faits & les événemens, ils veulent tous également renverser la liberté, puisqu'ils cherchent à inspirer des défiances, & à arrêter la marche de la convention nationale, déterminée à consolider la révolution en faisant succéder à ces orages des jours de calme & de prospérité.

Plus loin Cambacérés a dit : Citoyens, inébranlables dans vos résolutions, vous résisterez à toutes les suggestions ; vous ne sacrifierez jamais ni les règles de la justice, ni l'intérêt bien entendu du peuple, à des applaudissemens passagers : le tems n'est plus où les circonstances commandoient toujours les décisions : aujourd'hui la réflexion doit mûrir toutes nos démarches ; tous nos travaux, toutes nos pensées doivent tendre vers un seul but, celui d'établir le gouvernement républicain par la pratique des vertus qui seules peuvent le faire chérir.

On parle de royalisme : le royalisme est plutôt le résultat de l'intérêt que de l'opinion.

Le moyen de le détruire consiste moins à s'occuper des rejets des rois, qu'à fortifier le gouvernement qui les a proscrits.

Citoyens, avec l'énergie du peuple, le courage de ses représentans & les victoires de nos phalanges républicaines, que peut-il rester aux royalistes, sinon l'impuissance & le désespoir ?

C'est donc sur la raison, autant que sur l'intérêt public, qu'est fondé l'avis de vos comités.

Il y a peu de danger de retenir en captivité les individus de la famille Capet ; il y en a beaucoup à les expulser. L'expulsion des tyrans a presque toujours préparé leur rétablissement ; & si Rome eût retenu les Tarquins, elle n'auroit pas eu à les combattre.

Représentans, la liberté du peuple n'est assurée que par l'exercice de sa souveraineté ; mais là où la souveraineté du peuple existe, il n'est plus de retour pour la royauté ni pour aucune autre tyrannie.

Voici le décret rendu :

La convention nationale, après avoir entendu ses comités de salut public, de sûreté générale & de législation sur la proposition de faire un rapport concernant les individus de la famille Capet, actuellement en France, passe à l'ordre du jour.

Brival demande la parole ; il lit un discours dans lequel il établit une opinion toute opposée à celle des comités ; il pense qu'après avoir coupé l'arbre, il faut en extirper les racines, qui ne peuvent porter que des fruits empoisonnés.

Quelques traits de ce discours ont donné lieu à de vives réclamations.

Brival a dit qu'il s'étonnoit qu'au milieu de tant de crimes inutiles, commis avant le 9 thermidor, on eût épargné les restes d'une race impure. — Il se fait un vif soulèvement. — Il n'y a pas de crimes utiles, s'est écrié Bourdon. — Vifs applaudissemens.

On demande que Brival soit rappelé à l'ordre ; il s'y rappelle lui-même. Plus loin, il dit que la guerre de la Vendée ne s'est faite qu'au nom de Louis XVII. — Eh bien, dit Chazal, voulez-vous qu'on l'y envoie pour la terminer. — Brival autorise son opinion par l'exemple des Romains, qui bannirent jusqu'au dernier des parens de Tarquin. — Cette opinion n'a pas de suite, & l'Assemblée maintient son décret.

Séance du 4 pluviôse.

Merlin, de Thionville, demande qu'on raye du nombre des jurés du tribunal révolutionnaire un nommé Adam, de Metz, qu'il assure être un terroriste qui prêchoit encore les principes de Robespierre, même après la mort de ce tyran. — Renvoi aux trois comités.

Le même membre intéresse la sensibilité de la convention en faveur de la veuve de Philippaux : toute la France, dit-il, regrette ce représentant ; & il ne lui reste, pour vivre, qu'une maison qu'on est sur le point de vendre. — Applaudi. La proposition est renvoyée au comité des secours.

L'accusateur public près le tribunal criminel annonce que ce tribunal a condamné à mort Morin, assassin d'Olivier.

Bourdon, de l'Oise, demande que, puisqu'on a attribué au tribunal criminel le pouvoir de juger révolutionnairement cet assassin, on renvoie au même tribunal, pour être jugé de la même manière, Lacroix que Bourdon regarde comme bien plus coupable, parce qu'avec plus de lumières, il a cherché à empoisonner l'opinion & à tuer la république. — La proposition est décrétée.

Thibaut, au nom du comité des finances, fait adopter un projet de décret relatif à l'augmentation de traitement à accorder aux fonctionnaires publics. Ces augmentations seront progressives & déterminées d'après le tableau annexé au décret.

Pelet, au nom du comité de salut public, fait un rapport sur les malheurs de toute espèce qui ont ravagé nos colonies, & sur les fautes nombreuses commises dans cette partie de l'administration publique. Il propose divers remèdes, entr'autre l'envoi de représentans sur les lieux.

Bailleul applaudit aux vues du comité, mais il les croit prématurées ; il pense qu'avant tout il faut connoître les auteurs des désastres auxquels on veut remédier ; il observe que les colons les attribuent à Santonax & Polverel, & ceux-ci aux colons.

Il demande que sous trois jours les uns & les autres soient entendus contradictoirement à la commission des colonies ; leurs débats recueillis, imprimés & distribués, & la discussion du projet de décret présenté par Pelet ajourné jusques-là. — Décreté.